

En l'honneur d'
HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE

1

LE PÈRE LACORDAIRE ET L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN
(Texte de la conférence de Radio-Vatican)

2

TEXTES CHOISIS

- 1826 : Lacordaire grand séminariste
- 1830-1831 : La lutte pour la Liberté
- 1838 : Au moment de prendre l'Habit des Frères Prêcheurs
- 1852 : Fondation des Collèges Dominicains
- 1853 : A propos d'un discours qui passionna l'opinion publique
- 1854-1860 : Directeur de l'Ecole de Sorèze
- 1861 : Ultima Verba.

LE PÈRE LACORDAIRE ET L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN

1835

Les premiers mots de Lacordaire dans la Chaire de Notre-Dame sont des mots percutants, lancés au cœur d'une société où la servitude est devenue maîtresse et où la vérité étouffée par un monde totalitaire avant la lettre, ne peut plus accomplir sa mission libératrice :

"Assemblée, Assemblée, que me demandez vous ? Que voulez-vous de moi ? La Vérité ? Vous ne l'avez donc pas en vous, vous la cherchez donc, vous voulez la recevoir, vous êtes venus ici pour être enseignés"(1).

Comme jadis au temps de Dominique de Gusman, "la France a besoin, écrira l'abbé Lacordaire quelques années plus tard, d'un corps religieux occupé de la prédication et de la science théologique en rapport avec les temps modernes"(2). Si donc, au moment où il va entrer dans l'Ordre des Frères Prêcheurs, on lui demande les raisons de son choix : c'est, répond-il, parce qu'il convient mieux que les autres non seulement à notre esprit et à notre nature, mais aussi "à notre but par ses moyens d'action qui sont principalement la prédication et la science divine"(3). Affirmation très nette d'une vocation dont l'unité, soyons en persuadés, se retrouvera intacte sous la multitude des écrits du Père Lacordaire, comme sous la diversité de ses entreprises apostoliques.

Lors donc qu'on veut essayer d'analyser la tâche que Lacordaire s'est volontairement imposée en prenant à partir de 1854 la direction de l'Ecole de Sorèze, il est vain d'opposer en lui le maître d'Ecole et le Prédicateur de Notre-Dame. Dès son arrivée à Sorèze il affirme lui-même que le Prêcheur ne fait que se "donner sous une autre forme à la jeunesse qu'il a tant aimée et qu'il ne pense pas sortir de sa vocation"(4).

De longue date il a médité la tâche qui devient sienne. Si au nom de la Charte Royale, mais au mépris des lois scolaires qui dataient de l'Empire, il a en 1831 ouvert en plein cœur de Paris la première Ecole Libre, si, se souvenant de ses talents d'avocat, il a alors lui-même plaidé devant ses juges la cause de la liberté d'Enseignement, n'est-ce point par souci de délivrer les âmes au nom de la Vérité" ?

(1) Première Conférence de Notre-Dame

(2) Lettre à Foisset, 27 juillet 1838.

(3) Mémoire pour le rétablissement en France de l'Ordre des Frères Prêcheurs in Oeuvres Complètes. Tome IX, page 110.

(4) Lettre à la Baronne de Prailly, 2 octobre 1854.

Comme l'a écrit Monseigneur Gillet, ancien Maître Général des Dominicains, "Lacordaire qui est avant tout un apôtre et qui sait le prix d'une âme d'enfant, s'indigne d'autant plus au spectacle du monopole (scolaire) qu'il sait par expérience ce qu'il favorise et prévoit en même temps tout le bien qu'apporterait avec elle la liberté d'enseignement. On peut même affirmer, poursuit Monseigneur Gillet, que toute sa vie a été consacrée, d'une certaine manière, à l'enseignement et aux problèmes qui s'y rattachent.

Il savait que pour relever son pays de l'abaissement où l'avaient conduit l'incrédulité et le paganisme des mœurs, tout devait partir de là, et il a fait tout ce qui dépendait de lui pour réaliser ce grand dessein"(5).

De fait en 1838 il s'apprête à revêtir l'habit dominicain et dès ce moment il souhaite pour son Ordre l'ouverture de collèges qui, avec les noviciats et les couvents formeront un tryptique(6). En 1852, sur le point de voir fonctionner à Oullins le premier de ces collèges, il salue le jour où cet Ordre, renouant avec ses traditions les plus anciennes redeviendra non seulement l'Ordre missionnaire et théologien qu'il a toujours été, mais aussi l'Ordre professeur qu'il avait cessé d'être(7). Pour lui, en effet, l'enseignement chrétien ne se disjoint pas de la prédication "le monde moral est une sphère où la foi et la raison, l'Orient et l'Occident, se rencontrent sur quelque point que chemine l'homme ; lui interdire une des routes, c'est briser la sphère sous ses pieds. Les langues, l'histoire, l'astronomie, la physique, les mathématiques, la philosophie, tout cela est plein de Dieu"(8).

Qu'on n'aille pas cependant en conclure que Lacordaire est un fanatique, un clérical au sens péjoratif du terme, qui brouillerait indistinctement la foi chrétienne et les connaissances naturelles. Si, comme l'a souligné Monsieur Robert Garric, "il voulait que le spirituel pénétrât tous les êtres et qu'aucune science ne se refusât à son approche"(9), il ne se rappelait pas moins qu'il était fils de l'Université de France. De cette Université dont il avait combattu le monopole, il gardait le sens d'un humanisme sain.

C'est lui qui, montrant par là une voie qui nous est désormais largement ouverte, introduisit le premier à Sorèze les programmes et les méthodes de l'Enseignement Public. Aussi bien voulait-il que dans son Ecole "la religion, les lettres, les sciences, les arts, c'est-à-dire le divin, le vrai, le réel, le beau, l'aimable, se partagent les heures d'un jeune homme, afin de jeter en lui les fondements si difficiles et si complexes d'une vie d'homme"(10).

Comme éducateur Lacordaire a toujours entendu faire fond en chacun de ses enfants non seulement sur l'action secrète de la grâce, mais encore sur les ressources du mérite personnel qui est fait "de la vertu d'abord, puis du caractère et enfin de l'intelligence"(11). D'où chez lui le souci constant d'en appeler au sens de l'honneur. Il eût pris volontiers pour devise, écrit un de ses biographes, le mot de Térence : "Mieux vaut gouverner les enfants par l'honneur et les sentiments généreux que par la crainte".

(5) M. St. Gillet Lacordaire, Paris 1952 (ouvrage posthume), p. 92

(6) Lettres à Dom Guéranger et à Madame Swetchine, août 1838

(7) Discours pour la prise d'habit des premiers Dominicains Enseignants, prononcé le 24 octobre 1852. In Allocutions et œuvres diverses, Paris 1900, page 228.

(8) Article de l'abbé Lacordaire dans "l'Avenir" 17 octobre 1830.

(9) Robert Garric in Lacordaire et nous Paris. Gallimard 1940.

(10) Cité par R. Garric ibid.

(11) Allocution à l'Institut de Combrée le 26 Mai 1856, in Allocutions et Œuvres diverses. Paris 1900 pages 324 et suivantes.

Ce sens de l'honneur de la dignité, de la responsabilité de l'enfant qui doit devenir un homme, faisait chérir au Père Lacordaire toutes les institutions de Sorèze où nos élèves doivent faire preuve d'initiatives intelligentes et hiérarchisées. C'est ainsi qu'il avait rendu le plus haut des dignitaires de l'Ecole, le Sergent-Major, "responsable devant lui de la conduite de ses condisciples. Obligé ainsi d'inspirer le maintien de la règle à ses camarades, sans cesser d'être l'un d'eux, ce jeune homme avait évidemment besoin de beaucoup de droiture, de loyauté, de fermeté"(12).

Il n'est pas jusque dans les humbles devoirs de l'obéissance quotidienne que Lacordaire ne prit soin d'exalter la liberté et la dignité de ses élèves : "Obéir, c'est vaincre. Est-ce que la volonté n'est pas la faculté centrale de l'âme, celle qui met tout en jeu ? Eh bien ! l'obéissance identifie la volonté de l'homme à celle de Dieu ; en nous rendant tout puissants sur nous-mêmes, elle nous fait participants de la puissance même de Dieu pour vaincre le mal"(13).

Après cela "sachez vouloir et vouloir fièrement, ce n'est pas d'orgueil qu'il s'agit, c'est de dignité, ayez une opinion. Si vous le faites vous serez de grands citoyens, sinon vous déshonorerez votre pays, peut-être le vendrez-vous"(14).

"C'est en Lacordaire, écrit encore Monsieur Robert Garric, que je vois admirablement se préciser et se formuler les trois règles de quiconque fait métier d'enseigner ou reçoit la vocation d'enseignant : le respect des esprits, la confiance faite au caractère, l'amour des âmes, et l'on peut dire que ces trois vertus, ces trois qualités essentielles, Lacordaire les a portées au plus haut point dans la direction de Sorèze et dans l'orientation qu'il a donnée à la vieille Ecole"(15).

Ajoutons pour conclure par où nous avons commencé que, fidèle en tout cela à sa vocation de Prêcheur, Lacordaire a voulu par là faire de ses fils de Sorèze, des champions de la foi et des athlètes du Christ : "Mon fils, écrit-il à Emmanuel, il vous faut combattre et convaincre : combattre pour demeurer fidèle, convaincre pour transmettre à d'autres la vérité qu'il vous fut donnée. Ne dites pas : je veux me sauver. Dites-vous : je veux sauver le monde.

C'est là le seul horizon digne d'un Chrétien, parce que c'est l'horizon de la charité"(16).

Frère G. Montserret O. P.
Prieur de l'Ecole de Sorèze

(Causerie faite à la radio vaticane
le 10 mars 1961)

(12) Foisset, Vie du Père Lacordaire, page 227 tome II.

(13) Foisset, ibid page 275.

(14) Foisset, ibid page 297.

(15) R. Garric in Lacordaire et Nous.

(16) Extraits des lettres à Emmanuel, cité par R. Garric ibid. p. 21.